

LE MOLSHEMIEN

LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE MOLSHEIM - Numéro 42 - Été 2006

**Le président Philippe Richert
lors de l'inauguration
du chantier du contournement**



Au sommaire

AMENAGEMENT

Ecospace : un quartier est entrain de naître
pages 4 et 5

CULTURE

Damien Schitter ou un certain regard sur le monde
pages 6 à 7

ECONOMIE

Atoo bois
pages 8 à 9

SOCIAL

Un ESPAS (Espas d'Accueil Sénior)
page 10

VIE MUNICIPALE

Compte administratif 2005
page 11
Budget 2006
pages 12 et 13

SPORT

Ophélie Etienne, l'Ambassadrice de l'Aquatic Club Molsheim Mutzig
pages 14 à 15

HISTOIRE

Retour aux sources...à travers les archives inédites de la famille Amiet
pages 16 à 17

SERVICE PUBLIC

Le Sictomme et la déchetterie
pages 18 à 19

TRAVAUX

Bâtiments, voiries et chantiers
pages 20 à 21

ENVIRONNEMENT

La forêt et la chasse
page 22

ETAT CIVIL

Carnets blanc et rose
page 23

En couverture, photographie : Philippe Richert lors de l'inauguration du chantier du contournement.

Directeur de la Publication : Laurent FURST
Comité de Rédaction : Jean DUBOIS, Laurent FURST, Chantal JEANPERT, Fernand MEHL, Jean SIMON, Jean-Michel WEBER, Grégory OSWALD.
Relecture : M. BARTHÉL, A. KRIEGER, A. LAURAN, et C. URWEILLER
Coordination, photos et mise en page : Audrey GONNOT
Publicité & Impression : Chryss Imprimerie
Dépôt Légal à parution



à vous quand tout va bien, quand aucun mauvais coup ne vous bouche l'horizon.

Ainsi pendant que notre dossier progressait, les contournements de Châtenois, de Wintzheim, la VLIO à Strasbourg semblaient, victimes des aspects les plus irréels du droit français. Au cours de ces dix ans, Molsheim a pu compter sur le soutien fidèle et amical de quelques amis ; je citerai en premier lieu le Conseil Général du Bas-Rhin et son président Monsieur Philippe RICHERT, sans qui rien n'aurait été possible.

Merci aussi aux équipes techniques qui, semaine après semaine, auront œuvré avec efficacité et professionnalisme.

Pour ce qui me concerne, je n'ai jamais voulu communiquer trop fortement sur ce dossier pourtant majeur pour notre cité. La discrétion est parfois un moyen efficace pour franchir les obstacles qui se présentent à vous. Des obstacles, nous en avons franchis en grand nombre, aujourd'hui encore des difficultés restent à aplanir pour que le chantier qui vient de démarrer puisse arriver à bon terme.

Nous garderons, pour le temps des travaux, la même philosophie, elle nous pousse à œuvrer avec force et détermination dans le calme et la discrétion, car cette façon de faire est celle qui permet d'avancer, tout en étant réactif face aux difficultés.

Le chantier, qui vient de débiter, aura des conséquences pour la vie de notre cité, le passage de milliers de camions en est un exemple parmi d'autres. Je compte sur la compréhension de chacun pour mesurer que ces contraintes sont le prix à payer pour la réalisation d'un projet attendu depuis des décennies.

Parallèlement à cet événement majeur, à la demande de la Ville de Molsheim, l'enquête préalable à la dénivellation du passage à niveau de la gare a été lancée. Cette enquête n'est qu'une étape, mais elle est aussi un signe, celui de la volonté de notre Ville de se battre pour que ce projet avance.

Personne ne peut dire si ce dossier aboutira, la seule chose que l'on peut affirmer, c'est que l'équipe municipale, désormais forte de l'expérience acquise, fera tout son possible pour que sur ce dossier aussi nous avançons dans le bon sens, sans faiblesse et sans précipitation.

**Votre Maire,
Laurent FURST**

ECOSPACE : un quartier est entrain de naître

Parmi la longue liste de travaux actuellement en cours, un chantier est plus discret que beaucoup d'autres, il s'agit de l'aménagement du secteur Ecospace.

Le mot « Ecospace » a été adopté il y a près d'une quinzaine d'années pour désigner un périmètre urbain situé entre la route industrielle de la Hardt et l'usine Bugatti.

La première tranche de ce projet aura été réalisée sous l'égide de la municipalité dirigée par Monsieur KLINGENFUS et marquée par l'installation de la société molshémienne VHM.

En 1996 – 1997, la Ville eut l'opportunité d'accueillir l'A.P.B.P., société d'éditions des Artistes Peignant de la Bouche et des Pieds. Economiquement, cette installation était une opportunité pour Molsheim, mais elle supposait préalablement un travail considérable d'acquisitions foncières et de création de voiries, notamment d'une voirie provisoire devant relier la zone industrielle de la Hardt à l'usine Messier Bugatti.

C'est au terme d'un travail très intense que l'installation de cette entreprise a pu être conclue. Cette première tranche de travaux, suivie de la réalisation d'une tranche nouvelle de la route Ecospace (du garage Peugeot à l'ANPE), allait permettre d'installer successivement les sociétés Promochem, Alsacienne de Brochage, Garage Peugeot, Osram, Tôlerie Fine et Atoo Bois.

Par ailleurs, le Centre de Tri Postal, l'A.N.P.E. et les bureaux du Conseil Général ont pu être installés dans de bonnes conditions.

Si Molsheim a pu gagner près de



Chantier du contournement.



1.000 emplois en une décennie, c'est entre autre, grâce à l'action foncière portée par la Ville en vue d'accueillir de nouveaux acteurs économiques.

La dernière étape vient de débuter.

De 2001 à 2004, la Ville s'est employée à parachever l'acquisition de gré à gré des



Rue Jean-Marie Lehn.



Route Ecospace.

Au total, ce sont un peu plus de 40 hectares qui, année après année, auront été acquis. Chaque acquisition ayant fait l'objet de discussions individuelles, l'ensemble des opérations a pu être mené sans expropriation, ce qui mérite d'être souligné.

Au début de cette année, la Ville avait mobilisé 1,5 millions d'euros pour les acquisitions foncières et 1,2 millions d'euros pour les travaux déjà réalisés.

Mais le plus gros des travaux restait à venir : la voirie Ecospace sur la plus grande partie de son tracé est

demain à Bugatti, à Osram et à de très nombreuses autres entreprises.

Au début de l'année 2007, la zone Ecospace devrait livrer un nouveau visage à l'ensemble de la population. Sur les 40 hectares du périmètre, une douzaine a d'ores et déjà été cédée et surbâti.

4 hectares ont été réservés pour la construction actuellement en cours du stadium de football et pour constituer une réserve pour un futur équipement municipal. Ce projet, qui ne pouvait être réalisé rue des Sports, permet d'apporter de l'oxygène à l'urbanisation future du quartier.



Chantier du Stadium.

20 hectares seront rétrocédés à la Communauté de Communes, pour réaliser une nouvelle zone de développement économique ayant vocation à être équipée et commercialisée par tranches, et ce en une décennie environ.

Cette action permettra à la Ville d'accueillir de nouvelles entreprises à l'heure où nous ne disposons plus d'une offre cohérente nous permettant de nous battre à armes égales pour assurer notre avenir.

terrains manquants afin de maîtriser l'ensemble du foncier se situant entre la rue de la Hardt, le futur contournement et l'usine Bugatti.

une route provisoire sans corps de chaussée, dénuée d'assainissement, réalisée pour accueillir la 1^{ère} entreprise, l'A.P.B.P.

Contrairement à d'autres, Molsheim ne cherche pas la croissance démographique à tout prix. Bien au contraire, mieux vaut une croissance douce, équilibrée entre logements collectifs et habitat individuel, accompagnée d'une croissance économique solide afin que le chômage, véritable drame de notre époque, puisse être contenu le plus fermement possible.

Avec Ecospace, un nouveau quartier est entrain de naître et Molsheim se dote du moyen d'attirer demain de nouvelles entreprises, de nouveaux emplois.



ANPE.

Le début du chantier routier du contournement allait donner le top départ d'un chantier de près de 4 millions d'euros. En effet, dès lors que le contournement allait démarrer, il fallait être prêt car c'est par la Zone Ecospace que l'on accèdera

Laurent FURST

Damien SCHITTER ou un certain regard sur le monde

Issu d'une ancienne famille de Molsheim, Damien Schitter est né en 1977. Ce jeune artiste molsheimien porte un regard original et curieux sur le monde. Ses œuvres sont très diversifiées et il est l'auteur connu de tous de la plaquette des Fest'ivales.

JS : A partir de quel âge vous êtes-vous rendu compte de la place que prenait le dessin dans votre existence ?

DS : Comme tous les enfants, j'ai dessiné depuis tout petit... et ne me suis jamais arrêté ! De caractère plutôt discret voire timide, j'ai très vite compris que le dessin me permettait de faire vivre « un monde intérieur » et constituait un mode d'expression personnel privilégié.

JS : Et vos premières réalisations ?

DS : Parmi mes nombreux dessins, je me souviens tout particulièrement de ma première bande dessinée, un modèle réduit, conçue à l'époque de l'école primaire.

JS : Je suppose que face à ces dispositions artistiques spontanées et généreuses, vous avez décidé de suivre des formations techniques ?

DS : Bien sûr. Très jeune, j'ai eu la chance de bénéficier des cours de dessin de Jean-Paul Schaeffer, puis de ceux de Roland Perret, deux artistes molsheimiens. Par la suite, Charlie Barat, autre dessinateur renommé de Molsheim, m'a généreusement fait profiter de son savoir-faire, me rendant attentif au souci du détail, de la précision, de la finesse. C'est également avec lui que j'ai travaillé la couleur.

JS : Quand l'idée vous a-t-elle effleuré que vous pourriez faire de votre passion votre profession ?

DS : C'est à l'issue de ma « Terminale » en 1996, le Bac en poche, que je décide de m'inscrire à l'École des Arts Décoratifs de Strasbourg. En 2001, j'obtiens le Diplôme de l'« Atelier d'illustration didactique ».



Porte des anciennes dépendances du château St Jean.

JS : Dans la classification des spécialités artistiques, vous êtes donc graphiste ?

DS : Oui. Ma formation à l'École des Arts Décoratifs porte autant sur le graphisme que sur l'illustration : le travail de composition et la mise en page font partie intégrante de la démarche de création d'un visuel. La force d'une information, d'un message à faire passer repose tout particulièrement sur la bonne gestion associée de l'illustration et du graphisme.

JS : Cette démarche visiblement vous passionne et semble génératrice de votre inspiration ! L'art ici se double d'un regard ouvert sur le monde et ses préoccupations.

DS : Pour moi, c'est un état d'esprit, et une grande part de ma production s'inscrit dans cette conception transversale d'une vision artistique s'appuyant sur le triptyque: rencontre – compréhension – communication.

Le souci pédagogique est présent dans la plupart de mes réalisations.

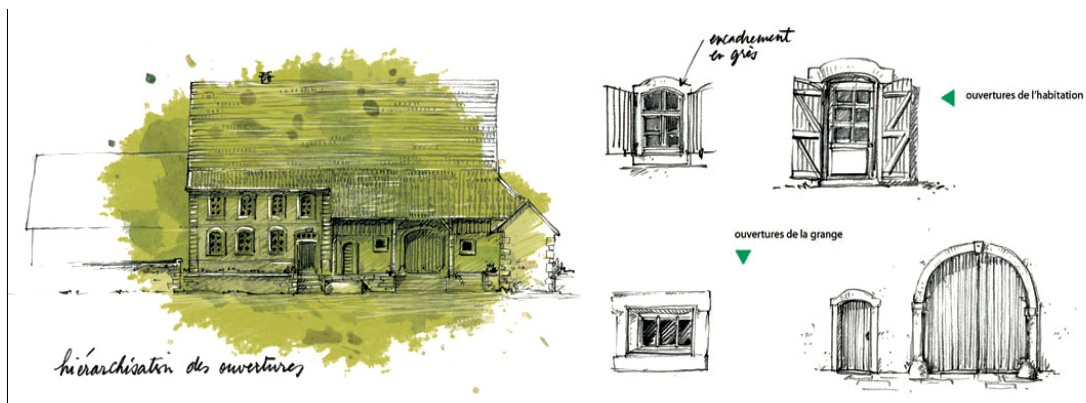
Avec Pierre Hoerter, pour l'association « La Main Verte », nous avons ainsi créé un outil pédagogique adapté au handicap : un travail sur l'image pour éviter au maximum le recours au texte. Pour la préservation du patrimoine bâti, je poursuis la réalisation de fiches techniques, avec croquis, ayant pour objet les maisons traditionnelles, dans le cadre du Parc des Vosges du Nord : les croquis permettent de sensibiliser les gens et les aider à redécouvrir leur propre patrimoine.

J'ai également contribué à des communications de l'Est Agricole et Viticole (aussi bien sur la viticulture que sur la grippe aviaire), réalisé des visuels pour la Chambre de Commerce et d'Industrie, l'E.N.A... J'ai réalisé des affiches de films documentaires, tout récemment, pour un documentaire de René Letzgus sur la première équipe de Zidane « Une équipe de rêve ».

Avec Caroline Koehly, une collègue des Arts Déco, nous avons conçu des panneaux pour les sentiers d'interprétation à Barr (sentier viticole)



Didacticiel pour l'association « La Main Verte »



Fiches pédagogiques sur les maisons traditionnelles du Parc des Vosges du Nord.

ainsi qu'à Munchhausen : « l'Homme et le Rhin ».

JS : *Un autre et non moins important aspect de votre activité créatrice a trait au croquis. Quelle place réservez-vous au croquis dans vos productions artistiques ?*

DS : Les croquis correspondent parfaitement à ma nature profonde. C'est un regard, vif, incisif, qui doit cerner le sujet très rapidement et avec une infime précision. C'est comme une improvisation sur un thème donné en musique !

J'ai toujours sur moi mon carnet de croquis qui, où que j'aille et quoique je voie, me permet de fixer sur le papier les sujets qui m'interpellent. Souvent je complète mon observation par des commentaires écrits.

JS : *Et que « croquez-vous » ?*

DS : Le croquis est pour moi un état d'esprit, qui me ramène souvent à mes préoccupations essentielles : l'homme, les traces et la mémoire, le patrimoine.

A Molsheim, j'ai ainsi réalisé un ensemble de croquis sur le Château Saint Jean (Bugatti) autour du thème des Vanités, « Grandeur, luxe et ruines » : les ruines de l'ancienne porte de la Commanderie, le Château actuel à travers le parc, les anciennes écuries d'Ettore Bugatti, le gros plan d'une tête de cheval, le détail de la tourelle surmontée de sa girouette et envahie par la glycine, le vieux lavabo d'époque, le détail du loquet de la porte, le mécanisme d'une vieille serrure rouillée, la serre recouverte par les lianes et les arbustes, les isolateurs électriques en porcelaine, les gouttières – passoires....!

J'ai également « croqué » le ferme Rübél de la Chartreuse, le Fort de Mutzig et tous les sites visités lors de

mes voyages, avec une préférence pour les détails que l'on ne sait pas voir, ou que l'on ne voit pas ou plus par la force de l'habitude.

JS : *Ces croquis sont-ils visibles ?*

DS : A la fois oui et non. Ils sont pour l'instant rassemblés dans des carnets de croquis ou réalisés sur des feuilles de papier simple pour laisser toute son importance au sujet même.

JS : *Avez-vous par ailleurs peint des tableaux dans la tradition des artistes peintres ? Quels sont alors vos thèmes et vos techniques de prédilection ?*

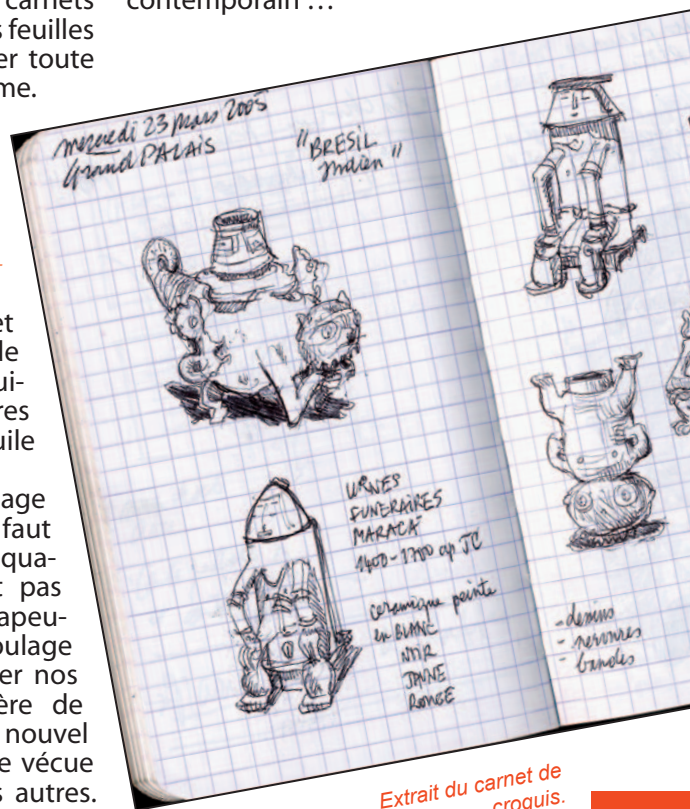
DS : Au fil de mes recherches et de mes travaux, j'ai exploré de nombreuses techniques : huiles, aquarelles, encres, encres de chine, pastels, cirage, huile d'olive, peinture acrylique... Selon l'émotion ou le message que l'on veut exprimer, il faut trouver la technique adéquate. Mais la technique n'est pas tout ! Pour moi, l'art est thérapeutique : il apaise nos peurs, soulage nos peines et laisse exprimer nos colères... C'est une manière de se libérer, en trouvant un nouvel équilibre. Et cette expérience vécue peut être partagée avec les autres. Si, à la base, n'existe pas l'envie de transmettre, de donner, ce n'est que pure technique, et, pour ma part, l'art serait alors vain, vide de sens. De toute façon, l'intention, la générosité se voit dans le trait ; cela ne trompe pas.

J'ai par ailleurs touché à l'art abstrait, avant de revenir au croquis, au figuratif.

Parmi les thématiques fortes, j'ai entre autres travaillé sur des ciels et sur des nus. Pour une exposition en juin

2005, j'ai décliné le thème de la « Bible dépoussiérée » avec l'Arche de Noé, La Tour de Babel, une Cène...

En gestation à l'heure actuelle, entre autres projets, « Les Mille et une nuits » : un conte sur « les histoires pour endormir les gens » ; c'est très contemporain ...



Extrait du carnet de croquis.

JS : *Merci, Damien Schitter pour cet enrichissant entretien qui nous permet de connaître les différentes facettes de vos activités artistiques. Peut-on formuler le vœu que nos concitoyens puissent prochainement découvrir vos œuvres lors d'une exposition à Molsheim ? Et bien sûr, rendez-vous pour la prochaine palette des Fest'ivals !*

Jean SIMON

[Entreprise]

ATOO BOIS

La zone industrielle Ecospace ne cesse de s'agrandir pour le plus grand bien de la vie économique de la cité. Atoo Bois est l'une des dernières entreprises à y construire un bâtiment et son avenir.

Historique

L'entreprise a été créée en 2001, suite à la reprise par Jean-Luc et Martine ETTER de la société Siat & Piat, spécialisée dès son origine dans le négoce du bois de placage auprès des professionnels du bois. C'est en 1987, alors âgé de 20 ans, que Jean-Luc ETTER rejoint cet établissement où sa passion du bois s'est tout naturellement épanouie.

La gamme, les spécificités

Pendant de nombreuses années, l'activité principale était la distribution de bois de placage, fines feuilles de bois provenant des quatre coins du monde. La nature a fabriqué les plus beaux spécimens que l'on découvre avec stupeur, qui se regardent avec admiration et s'effleurent avec une précaution infinie.

Les noms des essences résonnent comme des noms de grands cafés, de grands chocolats (muraperinga, palissandre, ébène, sucupira...). La di-



Le nouveau bâtiment d'Atoo Bois, 19 route Ecospace.

versité de bois proposée, riche de plus de 160 essences est l'une des plus variées à l'échelon national.

Aujourd'hui cette activité a largement dépassé les limites de notre région et les expéditions sont désormais quotidiennes vers la France entière, voire les autres pays de l'Union Européenne.

Dame nature et alchimie du temps trouvent en la personne de Christophe BACKERT, le spécialiste et conseiller d'une clientèle essentiellement composée d'ébénistes, d'agenceurs, de restaurateurs de

meubles anciens, de marqueteurs et d'artistes. L'affluence de particuliers s'est également développée, grâce à l'essor qu'ont trouvé les travaux manuels du bois auprès des amateurs.

Mais dans un objectif de développement et de diversification, il s'est avéré nécessaire de rajouter un nouveau produit.

Dès 2001, la nouvelle direction entre en contact avec le fabricant de produits finis et semi-finis TERHÜRNE. Ses spécialités sont les lambris finis, les parquets et les sols stratifiés prêts





à poser.

Cette société allemande cherchait un point de négoce sur la France et en Alsace en particulier, car l'aménagement intérieur y est un secteur marchand prospère.

Sols, plafonds, murs, de la cave au grenier, dans toutes les pièces, nobles, pièces d'eau, pièces réhabilitées, trouveront chez ATOO'BOIS une solution d'habillement présentée dans un hall d'exposition de 300m².

Rénovation, réhabilitation, construction neuve, le bois a sa place partout et la gamme répond à tous les problèmes techniques en respectant toutes les bourses.

Les infrastructures

La société est actuellement basée 18 route Industrielle de la Hard. Mais pour mener à bien une politique de commercialisation des produits finis et semi-finis auprès du particulier,

un réaménagement en profondeur s'avérait nécessaire. Dans un objectif de modernisation générale de l'entreprise qui a pour but de proposer un meilleur accueil à la clientèle, le déménagement vers la zone Ecospace était indispensable. Les changements se traduisent par l'agrandissement du hall d'exposition à 500 m² et du hall de stockage et des bureaux à 1700 m².

L'équipe

En juillet 2001, lorsque Jean-Luc et Martine ETTER reprennent l'affaire, 6 personnes en composaient l'effectif. Aujourd'hui cette entreprise en compte 12. L'équipe est jeune et se compose de 6 vendeurs qui prennent en charge la clientèle de particuliers et de professionnels au magasin, ainsi que de 3 commerciaux itinérants qui se partagent les 6 départements du Nord-Est de la France.

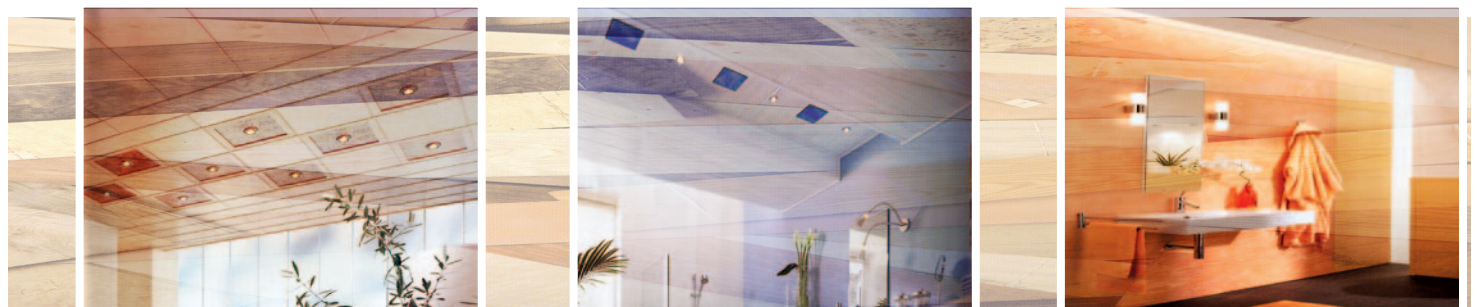
Ils sont tous prêts pour vous accueillir dans leurs nouveaux locaux à partir du 1^{er} août prochain, au 19 route Ecospace.

Il règne dans cette entreprise, hormis la douce odeur du bois, une ambiance très particulière.

Tout est en ordre, tout est rigoureusement présenté. Toutes les informations utiles aux consommateurs sont facilement accessibles. Aucune accroche agressive ne cherche à attirer l'attention du client, seuls le professionnalisme et la disponibilité d'un personnel averti retiennent un client qui partira renseigné et satisfait.

La ville de Molsheim est fière de compter dans la zone Ecospace cette jeune société dynamique et lui souhaite toute la réussite nécessaire à son développement.

Chantal JEANPERT



Un ESPAS (Espas d'Accueil Sénior) à Molsheim



ESPAS, au 12 rue des alliés.

L'ESPAS de Molsheim a été inauguré le samedi 22 avril 2006.

La mise en œuvre des Espaces d'Accueil Séniors répond à plusieurs enjeux dont celui d'une réponse globale et locale aux problématiques des personnes âgées. Elle s'est inscrite dans la volonté du Conseil Général d'engager une dynamique de mobilisation destinée à répondre aux besoins des séniors.

Les professionnels locaux s'étaient depuis plusieurs années mobilisés



pour le renforcement de l'intervention dans le domaine des personnes âgées. Les questions de maintien à domicile, d'hébergement, d'hébergement, de maintien du lien social et surtout sur le besoin d'un lieu d'accueil et d'information, les préoccupations rejoignaient celles du Conseil Général.

D'autres Espas ont déjà vu le jour, à Saverne en novembre 2005, à Haguenau en février 2006. Hormis celui de Molsheim, deux nouveaux Espas sont programmés, l'un sur l'arrondissement de Sélestat-Erstein, l'autre sur la ville de Strasbourg.

Ces Espas constituent :

- des lieux de ressources et d'informations destinées aux personnes âgées, leur famille et les professionnels,
- des lieux de coordination des services et des intervenants autour des personnes âgées,
- des lieux de veille et d'observation gérontologiques qui permettront de partager les informations et les diagnostics en vue d'actions adaptées aux besoins.

Portée par le Conseil Général, l'Espas est une réponse de proximité à une problématique de proximité.

Madame Fatia ZIANE, coordinatrice et Madame Joane ULRICH assistante, ont rencontré la quasi totalité des acteurs du champ gérontologique, ces rencontres ont permis de mieux faire connaître le dispositif auprès des professionnels et de définir les

attentes de chacun.

Elles assurent l'accueil du public lors de permanences :

Tous les lundis de 14 heures à 17 heures et les jeudis de 9 heures à 12 heures ou sur rendez vous les autres jours de la semaine.

Pour Philippe Richert, Président du Conseil Général et au regard du nombre croissant de personnes âgées : « c'est avec la volonté de s'adapter, qu'a été mise en place cette politique des séniors, comprenant parmi d'autres dispositifs la création de structures comme les Espas ».

Pour André Klein-Mosser, Vice-Prési-



Joane ULRICH et Fatia ZIANE

dent du Conseil Général, « c'est une initiative heureuse qui va permettre de mieux connaître le territoire. »

Le Sous-préfet, Paul Coulon, a insisté en demandant « à continuer à être inventif pour épargner aux aînés de terminer leur vie dans le désespoir, la solitude et l'oubli.

Chantal JEANPERT

Le 24 mars dernier, le Conseil Municipal a non seulement voté le budget annuel de la Ville de Molsheim, mais a également arrêté les comptes de l'exercice 2005.

Le compte administratif du Budget Principal est le reflet de la gestion municipale de l'exercice passé.

Le compte administratif est composé d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement. La section de fonctionnement traduit la volonté de la Ville de maîtriser les dépenses, malgré l'accroissement des

coûts des assurances statutaires, des cotisations sociales, donc des charges de personnel. La section d'investissement retrace les projets portés par la Municipalité tels que :

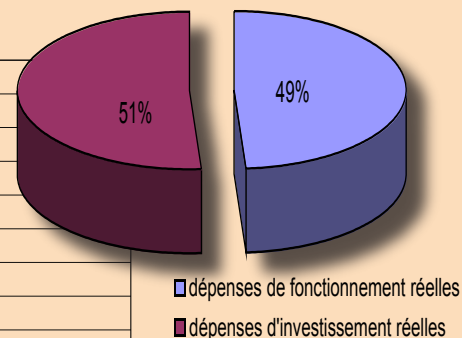
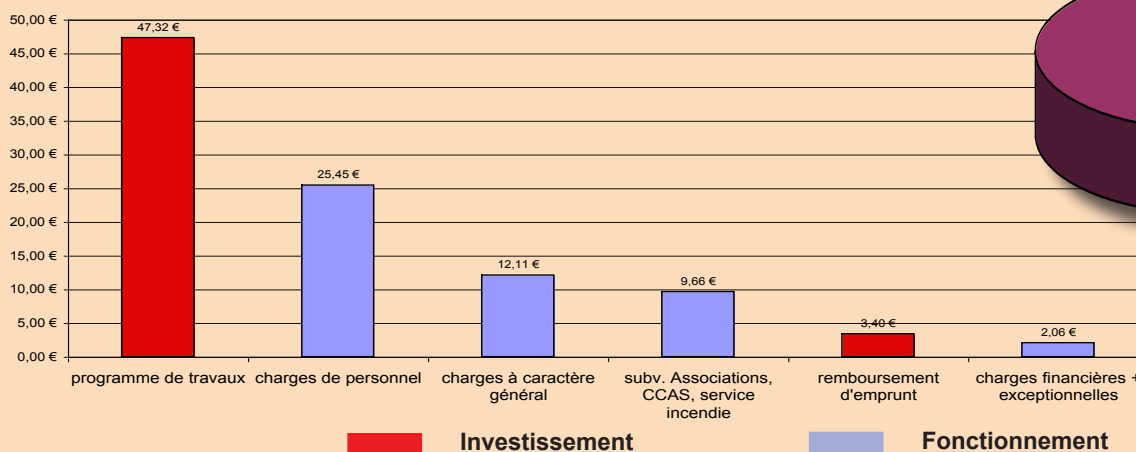
- la maison des élèves
- l'aménagement des ateliers municipaux
- l'extension de la Mairie
- la maison multi-associative,

mais aussi toutes les opérations de voiries, de culture et de sport. Le compte administratif présenté aux conseillers municipaux est également comparé au compte de gestion tenu par Monsieur le Percepteur.

Les deux comptes étant concordants, le Conseil Municipal a approuvé lors de la session du 24 mars dernier l'arrêté des comptes.

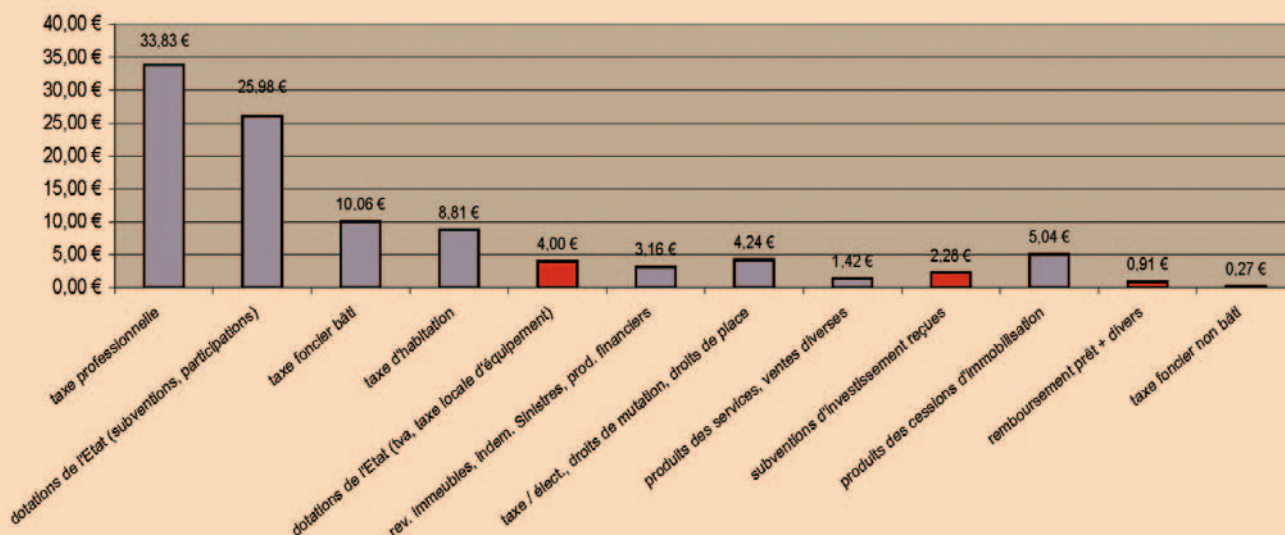
Lorsque la Ville dépense 100 euros, cet argent est consacré à :

Répartition pour 100 euros de dépenses de fonctionnement et d'investissement



Lorsque la Ville perçoit 100 euros, cet argent provient de :

Répartition pour 100 euros de recettes de fonctionnement et d'investissement



FONCTIONNEMENT	REALISATION	RESULTAT
Dépenses	9.892.627 €	
Recettes	13.450.636 €	
Résultat de clôture		3.558.009 €

INVESTISSEMENT	REALISATION	RESULTAT
Dépenses	9.530.220 €	
Recettes	7.284.142 €	
Résultat de l'exercice		- 2.246.078 €
Résultat exercice antérieur reporté		- 904.397 €
Résultat de clôture		- 3.150.475 €

Excédent global de clôture de l'année 2005 : + 407.534 €

En date du 24 mars 2006, le Conseil Municipal a voté le budget annuel de la Ville. Un budget municipal se décompose en deux sections : une section de fonctionnement et une section d'investissement.

- Le budget 2006 s'articule autour de 3 axes :**
- **modernisation de Molsheim et de ses infrastructures**
 - **préparation de l'avenir de notre Ville de Molsheim**
 - **amélioration de la qualité de vie de nos citoyens**

Le mois de mars est le mois où le Conseil Municipal vote le budget qui débute au 1er janvier et s'achève au 31 décembre.

Le budget 2006 est important en matière de flux financier.

La majorité des projets portés par la Ville démarrent ou se terminent.

Un besoin de financement en matière d'investissement sera nécessaire après plusieurs années sans emprunt.

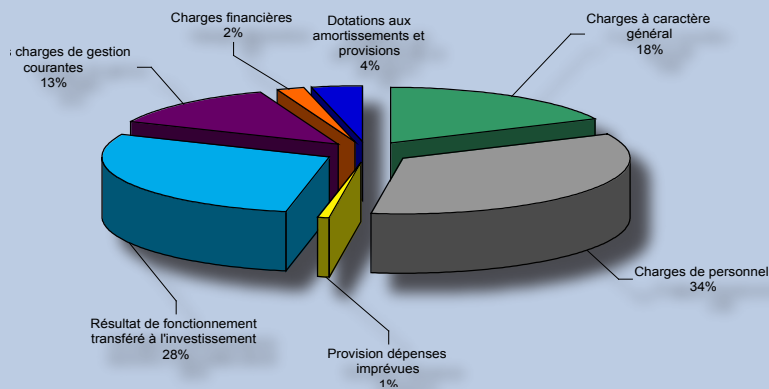
Fiscalement, les taux des 4 taxes municipales, subissent une hausse modérée de 1%. Ceux-ci restent, toutefois, encore nettement inférieurs à la moyenne du département.

	Taxe pour Molsheim 2006	Taux moyen du Bas-Rhin 2004
Taxe d'habitation	12,40 %	15,75 %
Taxe professionnelle	9,04 %	15,21 %
Taxe foncier bâti	10,11 %	15,20 %
Taxe foncier non-bâti	30,60 %	52,04 %

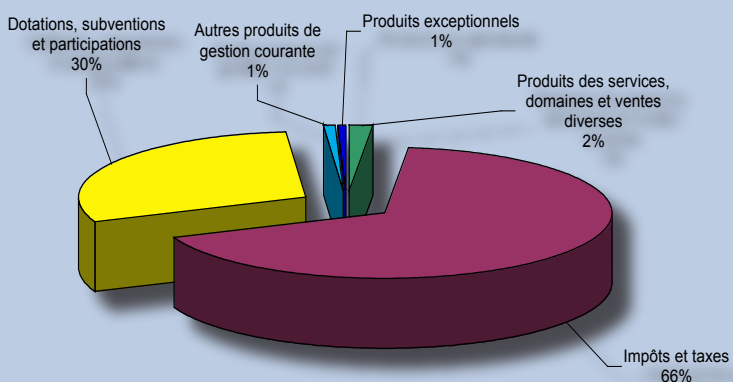
La section de fonctionnement traduit la volonté de la Ville de maîtriser ses dépenses et ce, malgré une augmentation des charges de personnel, à nombre d'emplois constants.

Cette augmentation s'explique principalement par l'accroissement du coût des assurances statutaires, des cotisations sociales

Dépenses de fonctionnement
9 789 370,00 €



Recettes de fonctionnement
9 789 370,00 €

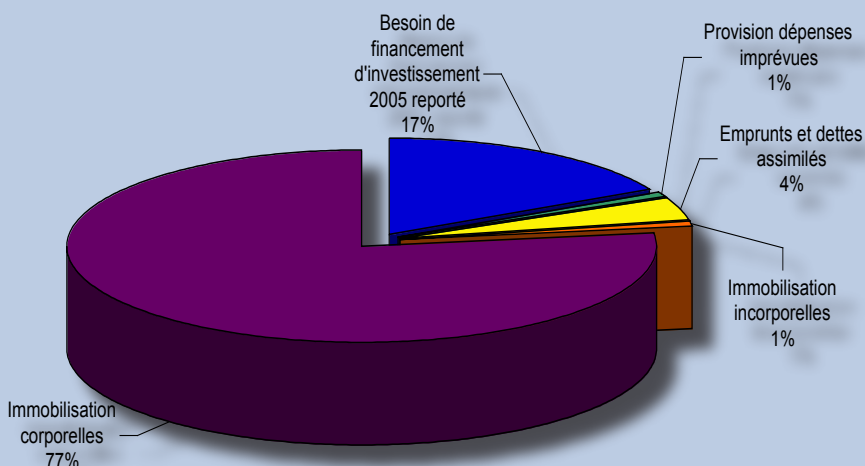


Répartition du produit fiscal local

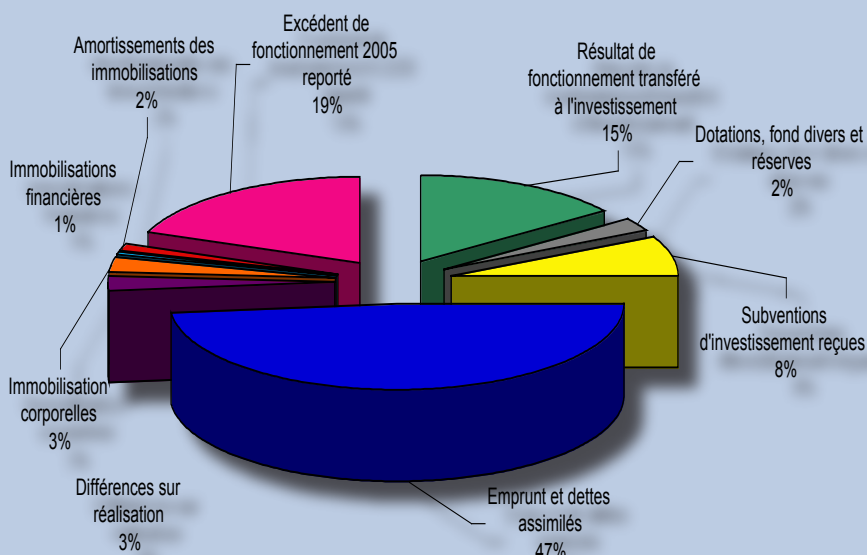
Pour 100 euros de taxe locale acquittés, la répartition est la suivante :

	Taxe d'habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti	Taxe professionnelle
Commune	53,23 €	43,74 €	31,80 €	36,60 €
Sivom	8,00 €	8,09 €	6,45 €	3,46 €
CC	3,53 €	2,94 €	2,30 €	6,34 €
Département	31,08 €	28,56 €	28,57 €	27,66 €
Etat	4,16 €	9,77 €	7,38 €	7,20 €
Région	-	6,90 €	7,83 €	8,36 €
Chambre d'agriculture	-	-	15,67 €	-
Chambre des métiers	-	-	-	3,75 €
Péréquation	-	-	-	6,63 €
	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €

Dépenses d'investissement 18 620 737,00 €



Recettes d'investissement 18 620 736,00 €



La section d'investissement de la Ville de Molsheim est très importante en 2006.

Avec 18 620 737 euros, jamais la Ville n'aura été en situation d'investir aussi fortement.

Plusieurs grands dossiers portés ou cofinancés par la Ville devraient démarrer pour les uns et se terminer pour les autres :

- le Contournement
- la Maison des élèves
- l'extension de la Mairie
- la rénovation de la Maison des Syndicats
- l'aménagement des Ateliers Municipaux
- le Stadium de football
- la rénovation de la Chartreuse
- la Chapelle Notre Dame
- l'Hôtel de la Monnaie

Un effort conséquent sera également réalisé dans le domaine de la voirie avec pose de bicouche dans différentes rues.

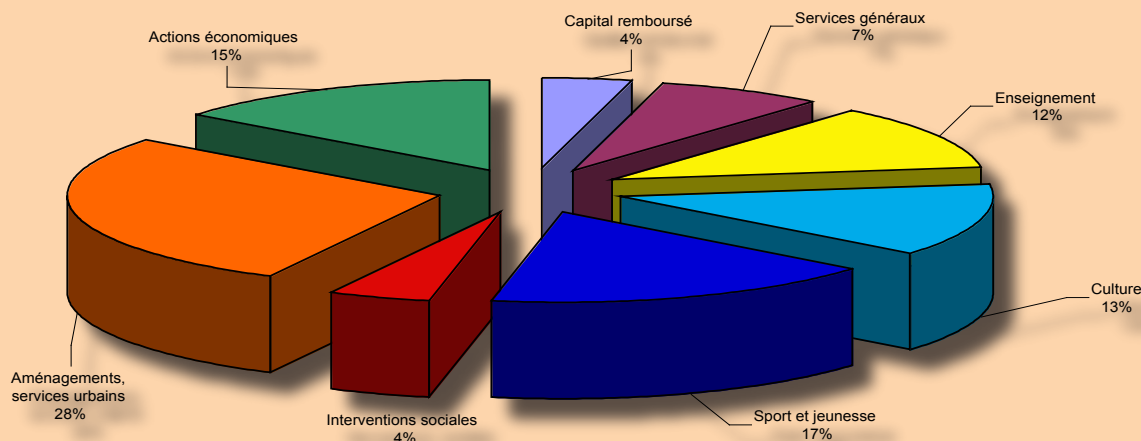
Une opération importante débutera cette année et se poursuivra sur deux exercices budgétaires dans la Zone Ecospace en matière d'assainissements et de revêtements.

La zone Ecospace subira dans les prochains mois de gros changements avec la construction du Stadium, le passage à proximité du Contournement, l'implantation d'immeubles de bureaux et enfin les accès et routes industrielles réaménagés.

Jean-Michel WEBER

Après de nombreuses années sans emprunt, en 2006 pour financer un effort sans précédent en terme d'investissements Molsheim devra recourir à l'emprunt.

Affectation des dépenses d'investissement



[Natation]

Ophélie ETIENNE, l'Ambassadrice de l'Aquatic Club Molsheim Mutzig



Pôle France Espoirs à Font Romeu.

Si Ophélie a opté pour ce pôle, c'est sur les conseils avisés du Conseiller Technique Régional. Font Romeu est certainement le meilleur pôle espoir français. Elle y concilie natation et études ; car Ophélie souhaite devenir certes une championne de natation, mais aussi réussir sa vie professionnelle, et pourquoi pas comme journaliste.

Six jours sur sept, Ophélie parcourt 12 kilomètres de natation répartis en 2 séances de 2 heures chacune, travaille sa musculation, et assiste aux cours scolaires. De quoi remplir pleinement une journée. Font Romeu est également une contrainte, vu la distance, car elle ne retourne voir sa famille que pendant les vacances scolaires.

La belle semaine d'Ophélie.

A Tours, elle vient de réaliser des Championnats de France de très bons crus, avec 2 finales au 100 et 200 m dos dames, plusieurs records d'Alsace et un de France. Dans la finale du 100 m dos, elle bat le record d'Alsace de Roxanna MARECINEANU, une référence.

Ses excellents résultats font qu'Ophélie va participer aux Championnats d'Europe Juniors sur les distances de 50 NL, 200 NL, 200 dos et relais. En prime, elle vient d'être sélectionnée pour les Championnats du Monde Juniors dans l'équipe du relais ! Une très belle récompense pour des résultats exceptionnels.

Ophélie n'a pas attendu la semaine des championnats de France pour faire parler d'elle car son meilleur

14

Cette jeune fille est incontestablement un espoir de la natation française et devrait remplacer dans les cœurs des alsaciens la grande championne qu'était Roxanna MARACINEANU.

Ophélie, licenciée au club de natation de Molsheim Mutzig depuis 2001, est née le 9 septembre 1990 et réside à Molsheim.

Elle a fait ses premières brasses à Obernai avant de partir pour divers pays, car papa ETIENNE est militaire et a actuellement posé ses valises au 44^{ème} RT de Mutzig.

Très rapidement, ses entraîneurs ont détecté chez Ophélie de la graine de champion. Ses progrès sont constants et elle possède encore une très belle marge de progression. Grâce à ses performances, elle a rejoint le pôle France.



souvenir reste sa victoire acquise en Jamaïque courant 2003. Et entendre sur la 1ère marche du podium l'hymne national, la Marseillaise, est un souvenir émotionnellement fort et une fierté que seul le sport peut procurer.

Espoir du club et d'une région.

Son entraîneur à Font Romeu, Richard MARTINEZ souhaite qu'Ophélie n'aille pas trop vite en besogne car elle est encore jeune.

Elle bénéficie également avec Stéphane PUCHOL d'un second entraîneur qui la fait travailler à la piscine couverte de la Communauté de Communes lors de ses présences à Molsheim.

Stéphane ne tarit pas d'éloges au sujet de sa protégée et trouve qu'Ophélie a des qualités indéniables qui lui permettent d'être performante autant en dos qu'en nage libre.

Cette jeune fille, très posée, exigean-

te, a toutes les qualités morales, techniques et physiques pour concilier études et sport de haut niveau que l'on sait très contraignant. Stéphane PUCHOL est persuadé qu'Ophélie a tout d'une grande championne car elle possède un moral à toute épreuve et une grande dose d'humilité.

Seulement voilà. Ophélie est une nageuse vers qui les regards se tournent et grande est la difficulté pour le club de Molsheim/Mutzig de la garder au sein de son effectif.

La bouillonnante présidente Nadine BOUILLEZ, la famille ETIENNE remuent ciel et terre pour trouver des partenaires afin qu'Ophélie puisse rester dans ce club accueillant et convivial, l'Aquatic Club Molsheim Mutzig.

Malgré toutes ces interrogations, l'essentiel est qu'Ophélie puisse pratiquer la natation, sa passion, dans les meilleures conditions possibles pour que son épanouissement soit total. Si en plus cela pouvait se faire

au sein de son club actuel, nous serions tous soulagés et heureux qu'elle puisse rester dans sa structure, car, elle est non seulement l'espoir, mais aussi un exemple pour tous les nageurs du club.

Avis aux sponsors et aux partenaires!!!

Alors Ophélie bonne chance pour tes compétitions à venir et surtout garde cette gentillesse et cette humilité dont beaucoup de champions devraient s'inspirer.

Jean-Michel WEBER

[Actuellement au musée]

Retour aux sources...

à travers les archives inédites de la famille Amiet

Ancien Conservateur en Chef du département des Antiquités orientales du Musée du Louvre et Inspecteur général honoraire des Musées de France, M. Pierre AMIET est issu d'une famille établie à Molsheim aux XVIIIe et XIXe siècles. Aujourd'hui installé à Paris et âgé de 84 ans, il vient d'offrir aux Archives municipales de Molsheim un ensemble de parchemins et de documents inédits concernant l'histoire de la région de Molsheim, du Moyen Age à l'époque contemporaine.

A l'occasion de cet événement exceptionnel et afin de faire connaître ces précieuses archives à un large public, le Musée de la Chartreuse a conçu et réalisé une exposition temporaire, intitulée « Souvenirs d'Alsace », ouverte jusqu'au 7 août 2006. Chartes, tableaux, photos anciennes, gravures et dessins permettent ainsi de se familiariser avec les AMIET et les FOCCART, des patronymes qui n'évoquent aujourd'hui malheureusement plus grand-chose à Molsheim...

L'ancêtre de la famille était un certain Jacob AMIET, officier suisse au service du roi de Prusse, qui s'installa en 1794 avec sa famille à Besançon où il devint horloger. Son fils Auguste AMIET (1774-1814) vint à Strasbourg pendant la Révolution et s'établit comme horloger, place Kléber. C'est là que naquit Jules Edouard AMIET (1802-1870) qui s'installa à Molsheim, à partir de 1831, et devint par la suite co-directeur des établissements Coulaux et Cie.

En 1841, ce dernier épousa Claudine FOCCART (1821-1894), fille cadette de Louis Eloi FOCCART, un notable de Molsheim qui, en 1796, avait acquis



Portrait au crayon de Jules Edouard AMIET (mort à Molsheim le 29.10.1870).



Daguerréotype de Jules AMIET (né à Molsheim le 16.08.1848).

l'ancienne hôtellerie de la Chartreuse. C'est par ce biais que fut recueilli un important lot de parchemins du XIVE au XVIIIe siècle, aujourd'hui de retour à Molsheim. A la même époque, la famille FOCCART put également devenir propriétaire de la très belle collection des 12 gravures réalisées en 1744 par Jean Martin WEIS à l'occasion de la venue à Strasbourg de Louis XV, et provenant du château des Rohan de Mutzig.

Jules Edouard AMIET et Claudine FOCCART n'eurent qu'un fils Jules AMIET (1848-1902) qui épousa en 1876 Marie HOFFMANN, originaire de Saverne, qui lui donna cinq enfants, tous nés à Molsheim, entre 1877 et 1893. Esprit curieux et très cultivé, Jules AMIET était également un dessinateur hors pair à qui l'on doit de nombreux portraits de familles, mais aussi des photographies, des croquis, des dessins et même plusieurs vues panoramiques de la région de Molsheim... sous le Reichsland !

Restée très francophile, la famille quitta Molsheim en 1894, lorsque Jules AMIET fut chargé de la direction des cristalleries de Saint-Louis-lès-Bitche, en Moselle, où il fut l'instigateur de la construction de la nouvelle église néo-romane. Après sa mort, la famille revint en Alsace où Paul AMIET (1883-1942) fut ingénieur de la Ville de Strasbourg, dans l'Entre-deux-guerres, chargé du plan d'extension de la cité au-delà des remparts construits au lendemain de la guerre de 1870.

Egalement native de Molsheim, sa sœur aînée Marie Louise AMIET (1879-1944) fut une artiste-peintre de renom, dont le goût pour le



Marie-Louise AMIET
(née à Molsheim le 17.04.1879).

Moyen Age fut particulièrement prononcé. Elève du dessinateur et graveur Joseph SATTLER, elle fut membre actif de la Société des Artistes alsaciens et, vers 1912, illustra « Le Rhin » de Victor Hugo. On lui doit également un ouvrage polémique « La condamnation de Jeanne d'Arc » (1934), où elle exprime son ardent patriotisme au nom des principes modernes du droit...

En conclusion : un ensemble riche et varié autour de la saga d'une famille férue de traditions et de passé, hantée par le souvenir de l'Alsace d'autrefois, le tout illustré avec de nombreux documents inédits ; à voir absolument !

Grégory OSWALD




«Charlemagne» par Marie Louise AMIET.

EXPOSITION

VILLE DE MOLSHEIM
MUSÉE DE LA CHARTREUSE
4, cour des Chartreux
F - 67120 MOLSHEIM

Souvenirs d'Alsace...

A travers les archives inédites de la famille Amiet




Portrait au crayon de Claudine AMIET, née FOC CART,
par Alexandre HESSE (1845).

Musée de Molsheim


du 23 juin au 7 août 2006
tous les jours de 14 h à 17 h
sauf le mardi

Renseignements : 03 88 49 59 38
musee.chartreuse@mairie-molsheim.fr

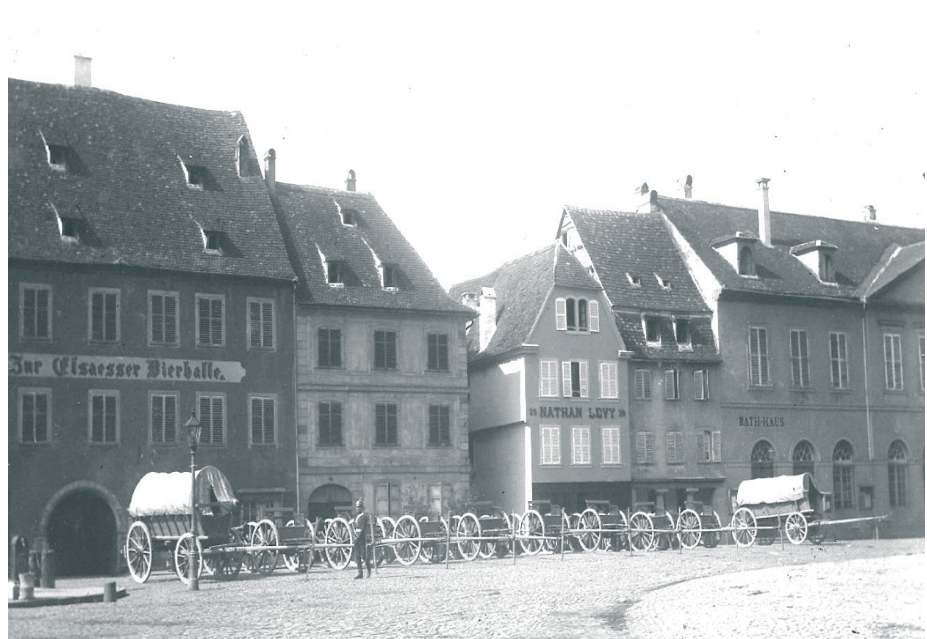


Eglise des Jésuites de Molsheim,
par Jules AMIET (1894).

VILLE DE MOLSHEIM



MUSEUMS
PASS
MUSEES



Place de l'Hôtel-de-Ville par Jules AMIET (1894).

Le SICTOMME et la DECHETTERIE

Le syndicat intercommunal pour la collecte et le traitement des ordures de Molsheim Mutzig et environs est un Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) créé par un arrêté préfectoral du 30 juin 1960. Les communes fondatrices de ce qui s'appelait, à l'époque, le syndicat intercommunal pour l'enlèvement des ordures ménagères sont : Dinsheim, Lutzelhouse, Molsheim, Muhlbach, Still, et Urmatt.

De 1963 à 1968, les communes de Gresswiller, Dorlisheim, Bischoffsheim, Mutzig et Rosheim se sont jointes aux premières pour fonder, le 3 novembre 1972 le syndicat intercommunal pour la collecte des résidus ménagers et industriels de la région de Molsheim-Mutzig et environs.

De 1972 à 1984 les adhésions des communes de : Boersch, Dachstein, Ernolsheim sur Bruche, Odratzheim, Westhoffen, Niederhaslach, Marlenheim, Mollkirch, Ergersheim, Wangen, Duppigheim, (Irmstett), Kirchheim, Kolbsheim, Oberhaslach, Dahlenheim, Ottrott, Scharrachbergheim, Soultz les Bains, Russ, Duttlenheim, Wisches, Wolxheim, Altorf, Ban de la Roche, Barembach, Colroy la Roche, Neuviller la Roche, Plaine, Saint Blaise la Roche, Cosswiller, Heiligenberg et Bourg-Bruche ont été enregistrées pour former le syndicat intercommunal pour la collecte et le traitement des ordures de Molsheim, Mutzig et environs avec comme sigle le SELECT'Om.



Le Select'om, 52 route industrielle de la Hardt.

Pour être complet se sont ajoutées depuis cette date et jusqu'à ce jour les communes de : Avolsheim, Flexbourg, Grandfontaine, Grendelbruch, La Broque, Natzwiller, Rannrupt, Rothau, Saulxures, Schirmeck, Wildersbach, Blancherupt, Saales, Romanwiller, Traenheim, Balbronn, Dangolsheim, Rosenwiller, Solbach, Bergbieten, Griesheim près Molsheim, Wasselonne, Nordheim et, suite à la défusion de la commune du Ban de la Roche, Bellefosse, Belmont, Fouday, Waldersbach. Enfin, pour des raisons d'incompatibilité des champs de compétences, la commune de Kolbsheim s'est retirée en 2001.

Le SICTOMME collecte donc les déchets des ménages et assimilés dans les 68 communes adhérentes à raison d'un passage par semaine. Pour ce faire, il dispose de 15 bennes à or-

dures ménagères (BOM).

Une autre activité du SICTOMME consiste en la gestion, en régie directe, des 8 déchetteries ouvertes au minimum deux jours par semaine dont le samedi. Ces déchetteries nécessitent la mise en œuvre de 100 bennes et de 6 camions spécialisés dans l'enlèvement de celles-ci.

Enfin le SICTOMME met à la disposition des usagers dans des points de collectes collectives 97 conteneurs à papier carton, 135 conteneurs à plastique et 257 conteneurs à verres ménagés.

Le comité directeur se compose de 2 élus par commune soit 136 membres parmi lesquels sont élus un président, 5 vice-présidents et 5 assesseurs (composant le bureau avec voies délibératives).



Les tâches fonctionnelles étant elles-mêmes assurées par 6 agents administratifs, une éco-conseillère et 53 agents (agents techniques, agents de salubrité, conducteur spécialisé, etc...).

Tous ces moyens permettent de collecter les 48 000 tonnes de déchets (dont 29000 tonnes en porte à porte) produits par les 98 000 habitants représentant environ 35 000 ménages.

Une fois les déchets collectés, une partie importante, (34 000 tonnes) est valorisée de manière énergétique⁽¹⁾ à l'usine d'incinération du Rohrchollen à Strasbourg.

Une autre partie, soit 2500 tonnes, composée essentiellement de gravats est enfouie dans une décharge contrôlée pour déchets inertes. Le reste, soit 11 500 tonnes, est recyclé, comme par exemple : les 1000 tonnes de ferraille, les 3600 tonnes de verre, les 3500 tonnes de papier carton, les 2700 tonnes de déchets verts (transformés en composte) et les 200 tonnes de plastique (les sacs jaunes ramassés en porte à porte).

Prochainement, le SICTOMME testera, dans des déchetteries une journée d'ouverture spécifique avec gestion séparée pour les artisans commer-

çants afin que ceux-ci puissent apporter leurs déchets résultants de leurs activités commerciales.

Le budget total de l'établissement s'élève à 6 500 000 euros dont 2 000 000 euros pour la rémunération de l'incinération et 1 800 000 euros de charges de personnel.

J'ajouterai à tous ces chiffres les 350 000 litres de gasoil consommés par les camions pour parcourir plus d'un million de kilomètres par an.

⁽¹⁾ *la combustion d'une tonne de déchets produit environ 2200 kWh sous forme de vapeur, qui, une fois turbinée, fournissent 750 kWh électriques revendus au réseau et 1000 kWh de chaleur disponible pour les industries, et bientôt pour les logements installés à proximité de l'usine d'incinération*

Le SICTOMME

52 route industrielle de la HARDT
67120 MOLSHEIM
Tél 03 88 47 92 20
Fax 03 88 47 92 29
Courriel info@select-om.com
Site Internet : www.select-om.com

Horaires d'ouverture des bureaux

du Lundi au Jeudi
de 8h à 12h et de 13h à 17h
le Vendredi de 8h à 12h
et de 13h à 16h

Horaires d'ouverture de la déchetterie

Mardi, Jeudi et Samedi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
(du 15/10 au 28/02)

Mardi, Jeudi et Samedi
de 9h à 12h et de 14h à 18h
(du 01/03 au 14/10)

Jean DUBOIS

Composition du bureau du SICTOMME

Président : Monsieur Bernard HIGEL

- 1^{er} Vice-Président : Monsieur Xavier MULLER
- 2^{ème} Vice-Président : Monsieur Pierre GRANDADAM
- 3^{ème} Vice-Président : Monsieur Henri GERARD
- 4^{ème} Vice-Président : Monsieur Jean DUBOIS
- 5^{ème} Vice-Président : Monsieur André AUBELE

- Assesseur : Madame Christiane ULMER
- Assesseur : Monsieur Guy ERB
- Assesseur : Monsieur Jean-Sébastien SCHELL
- Assesseur : Monsieur Joseph OSTERMANN
- Assesseur : Monsieur Frédéric BIERRY

[Dossier réalisé par les Services Techniques]

Plan Local d'Urbanisme (P.L.U)

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) vient d'être approuvé par le Conseil Municipal lors de sa séance du 30 juin 2006, et remplace désormais le Plan d'Occupation des Sols de 1979.

Il fixe les règles générales de constructibilité (Cos, hauteur, recul...) et les servitudes d'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire communal.

Ce document est tenu à la disposition du public pour tout projet de construction.

Travaux sur le parvis de l'Hôtel de la Monnaie



Rénovation de la Maison des Syndicats

Estimés à 250.000 euros TTC, les marchés de travaux de la rénovation de la Maison des

Syndicats ont été attribués, lors du Conseil Municipal du 18 mai 2006, pour 246.030,78 euros TTC. Ils sont

Molsheim et les Peintures Réunies de Mundolsheim.

Les travaux consistent à rénover les locaux de la Croix-Rouge et les bureaux des Syndicats avec réalisation d'un chauffage central au gaz.

La partie du 1^{er} étage occupée par la DDAF, ayant déjà été rafraîchie récemment, ne sera que très partiellement rénovée.

Le chantier a débuté fin juin 2006 et durera 6 mois.

Un accès à la DDAF sera toutefois conservé pendant les travaux.



répartis en 11 lots, et les entreprises attributaires sont BTP de la Fontaine de Mutzig, Eren Carrelage de Strasbourg, Gérard & Fils de Lutzelhouse, Menuiserie Barth & Fils de Dabo, Serrurerie Sigwald de Krautergersheim, Florest de Strasbourg, Eck & Fils d'Obernai, Weber & Kress d'Eckbolsheim, Bernard Jung de Sermersheim, Henri Scheuer de

Travaux au gymnase Hossenlopp

Ces travaux ont deux finalités, réhabiliter les vestiaires, douches et sanitaires et remettre le bâtiment aux normes de sécurité incendie récentes.

est en cours de consultation. Il consiste notamment à mettre de nouveaux blocs-secours et à installer un système d'alarme incendie type 4.

Les marchés ont été attribués pour un montant total de 92.329,19 euros TTC aux entreprises L.R. Faux Plafonds de Lingolsheim, Gérard & Fils de Lutzelhouse, BTP de la Fontaine de Mutzig, Campeis d'Illkirch, Gillmann de Dachstein, Actéa de Wasse-lonne et Bailly de Molsheim.

Le marché d'électricité, quant à lui,

Les travaux ont débuté le lundi 26 juin et prendront fin le 31 août 2006. Pour une continuité du fonctionnement, des WC et un bureau modulaire sont installés sur le parking de la place Erasme Gerber, à proximité du parc à cigognes.



[Chasse & forêt]

Produits de la chasse et de la forêt

CHASSE

La Ville de Molsheim possède deux lots de chasse. Un lot de plaine, comprenant 470 Ha, disposé autour de l'agglomération, un lot de forêt, de 274 Ha, situé sur le ban de la Commune d'Urmatt, et une chasse réservée de 24 Ha.

Comme vous avez pu le lire dans les journaux, les baux de chasse ont été renouvelés pour une période de 9 années, à compter du 1^{er} février 2006. A ce sujet, il y a lieu de préciser que les communes ont l'obligation par la loi de mettre leurs territoires de chasse en location. Pour cela, elles disposent de trois possibilités, au choix :

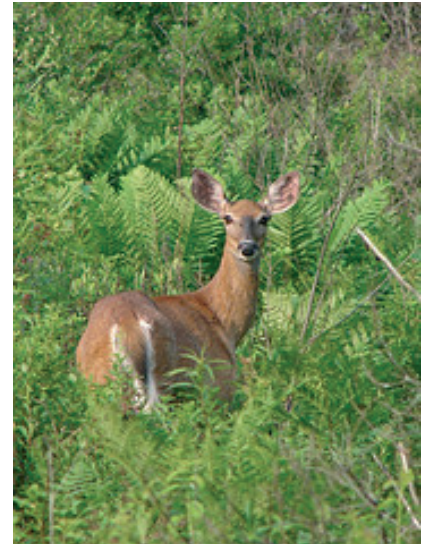
- l'adjudication par enchères avec extinction des feux,

- la location par convention de gré à gré
- la location par appel d'offres sous plis cachetés.

Précédemment, c'est l'adjudication avec enchère qui prévalait. Depuis l'avant-dernier cahier des charges, la convention de gré à gré a pris le dessus. Ce mode de location vise surtout à récompenser les locataires de chasse qui ont fait preuve, durant les 9 dernières années, d'une bonne gestion cynégétique.

C'est également ce mode qui a été retenu par la Ville de Molsheim. Le prix du loyer a été, dans l'ensemble, conservé. Ainsi le lot n° 1 est loué pour une somme de 4.269 euros, le lot n° 2 pour 8.690 euros, et la partie de chasse réservée rapporte 186

euros. Ces montants peuvent à la limite être révisés en cours de bail, compte tenu d'indices départementaux.



Grumes prêtes à la vente.

LA FORET

La description de la forêt avait déjà été faite dans un précédent article de notre bulletin municipal, le propos se rapportera donc plutôt à l'aspect financier.

En préambule, il y a lieu de préciser, d'emblée, que les communes sont soumises au régime forestier qui est exercé par les agents de l'Office National des Forêts. Ainsi la surveillance de la forêt est assurée par ce dernier, de même que tous les travaux susceptibles de modifier la structure de la forêt. La coupe du bois proprement dite, peut être confiée à des tiers, sauf dans le cas où les communes sont membres

du syndicat forestier, qui très souvent se limitent à la gestion des bûcherons.

Pour une superficie de l'ordre de 270 Ha, il est prélevé en moyenne 1.500 m³ de bois par an, dont la très grande majorité est constituée par du bois d'œuvre.

En 2005, la recette brute de la totalité des différentes coupes, à savoir 1.308 m³, s'est élevée à 62.832 euros H.T., cette somme est relativement faible par rapport aux années d'avant tempête, malgré une certaine remontée des cours, qui s'étaient totalement écroulés après le 26 décembre 1999.

De cette somme, il y a lieu de défalquer les frais d'exploitation (coupe - transport) d'un montant H.T. de 32.900 euros, ainsi que les frais de maître d'œuvre, prélevés par l'Office National des Forêts, d'un montant de 2.404 euros.

Dans ces conditions, la valeur nette de la vente de bois se situe à 27.530 euros.

Toutefois, les travaux de coupe ne constituent pas la seule activité

dans la forêt, s'y rajoutent notamment des travaux :

- de maintenance
- d'infrastructure (réfection des chemins d'exploitation)
- sylvicoles, à savoir de régénération, nécessités par les dégâts de la tempête
- cynégétiques et piscicoles

L'ensemble de ces travaux a coûté la somme « rondelette » de 37.123 euros, du solde net ressort le déficit de 9.593 euros.

Cette situation est exceptionnelle en 2005. Heureusement que les travaux de régénération sont en partie subventionnables, qu'ils seront moins importants à l'avenir et qu'une remontée des cours du bois se dessine à l'horizon, ce qui devrait singulièrement améliorer les résultats.

En tout cas, une forêt communale, et notamment une forêt comme celle de la Ville de Molsheim n'est pas forcément une source de revenus, mais constitue avant tout un patrimoine naturel qu'il faut entretenir pour le léguer en bon état aux générations futures.

Fernand MEHL

Dans ce numéro, retrouvez les carnets rose et blanc pour la période du 1^{er} avril 2006 au 30 juin 2006.

[Carnet Rose]

Bienvenue à ...



- Noah**, fils de Sandra DAUCHELLE et de Olivier M'BASSI
Océane, fille de Aurélie IBANEZ et de Gilles SIMON
Roxane, fille de Christelle MAGER et de Claude FRANCOIS
Elsa, fille de Fabienne BOUCHÉ et de Gilles VEDDER
Lucas, fils de Fabienne SPEISSER et de Jacques GARGOWITSCH
Flora, fille de Fabienne SPEISSER et de Jacques GARGOWITSCH
Jonathan, fils de Katia KESSLER et de Jean-Paul MICHEL
Margaux, fille de Peggy DANGELSER et de Stéphane MULLER
Berat, fils de Fadim GÜRBÜZKOL et de Yusuf KUSÇU
Florent, fils de Véronique SUPPER et de Thierry TROUILLER
Félix, fils de Cornelia KITTNER et de Stéphane FERRIC
Angelina, fille de Sandra BATISTA et de Eric GAGGERO
Yan, fils de Géraldine WANDEL et de Dimitri SIX
Zeïneb, fille de Mariame ZOUAOUI et de Rachid BENSALAH
Séval, fille de Stéphanie HAECKER et de Murat DALGI
Ivana, fille de Catherine MBENA et de Cédric DAMEME
Eve, fille de Eglantine GOULON et de Eric RITTER
Valentine, fille de Hélène BLOCH et de Sylvain BOLOPION
Elias, fils de Barbara KAISER et de Hicham MEZRY
Gaspard, fils de Véronique CONTRAIRE et de Julien GENET
Simon, fils de Nathalie RICH et de Mathieu-Gérard FAUST
Alyssa, fille de Cathy LAGRANGE et de Jean-François MECKES
Anaël, fils de Marie SCHUMPP et de Dominique STOLL
Orane, fille de Delphine BECK et de Sébastien WOOCK
Ketsia, fille de Rébecca THIRIAN et de Grégory BURGART



[Carnet Blanc]

Tous nos voeux de bonheur à ...



- | | | |
|--|---|---|
| GÜMÜS Pakize et
IYIÇOBANLI Mehmet
1e 22 avril 2006 | VILLEMİN Natacha et
RAVAILLER Stéphane
1e 13 mai 2006 | TOPAK Dilek et
ASAN Ahmed
1e 27 mai 2006 |
| BEN CHANÂA Asma et
ERAKRAK Abderrahim
1e 22 avril 2006 | LAMBERT Nathalie et
ECK Frédéric
1e 19 mai 2006 | RAMOS Françoise et
DUMOULIN Pascal
1e 10 juin 2006 |
| LORENTZ Cathy et LOBELL-
MANGA DEMOTOMBI Pascal
1e 29 avril 2006 | WILHELM Delphine et
FEUILLÉ Guillaume
1e 20 mai 2006 | POTHIN Micheline et
FER Alain
1e 13 juin 2006 |
| DUTEIL-GIRAUD Marina et
REMPP Mathieu
1e 06 mai 2006 | DOSSMANN Jennifer et
HUSSER Olivier
1e 20 mai 2006 | DRENTEL Ghislaine et
SEEHOLTZ Patrick
1e 17 juin 2006 |
| RICHERT Sandy et
BURGARD Joachim
1e 06 mai 2006 | VIGOUROUX Gwenn
et GROSS Roland
1e 27 mai 2006 | KELLER Muriel et
HEYN Serge
1e 24 juin 2006 |